

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 27 MARS 2017 À 17 HEURES 30

N° DEL2017_040 : AIDE À L'IMMOBILIER ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE
FIN"TECH

L'an deux mille dix sept, le vingt sept mars

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le lundi 27 mars 2017 à 17 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BETEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Messieurs, madame, Philippe GRANIER, Marie-Claire MALROUX, Yves CHAPRON

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Odile LACAZE (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Claude LECOMTE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Elodie NADJAR (pouvoir à Patrice BEDIER), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE)

Votants : 36

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 MARS 2017

N° DEL2017_040 : AIDE À L'IMMOBILIER ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE **FIN'TECH**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La société FIN'TECH INDUSTRIE a été créée en février 1996 par Michel Bossi et Daniel Dormoy pour répondre aux besoins des industriels du sud-ouest en finition technique de pièces métalliques.

S'appuyant sur des valeurs de haute technicité, de réactivité et de qualité, la société va développer en vingt ans ses prestations de thermolaquage en peinture poudre, peinture liquide, traitement de surface, montage d'accessoires, gestion des stocks déportés et logistique pour ses clients. Elle se démarque de la concurrence par l'apport d'un service complet et est certifiée ISO 9001 version 2008.

Elle s'adresse à différents secteurs industriels dont les équipementiers de l'automobile, de l'électronique, de l'armement, de l'aéronautique mais également à des fabricants de menuiseries pour le bâtiment. Son CA est de 4,6 M€ au 30/06/2016 pour 74 salariés.

En juillet 2015, elle est reprise dans le cadre d'une politique de croissance externe par Matthieu HEDE, dirigeant de la société familiale DIACE, fonderie d'aluminium située à Vayrac (46) et cliente de FIN'TECH INDUSTRIE. Spécialisée en moulage sous pression ou gravité, cette entreprise de 88 salariés pour 9,5M€ de CA au 30/06/2016 connaît un développement continu sur les marchés de l'industrie, de l'automobile, de l'aéronautique et du bâtiment.

Son dirigeant affiche une stratégie résolument de croissance pour l'ensemble industriel ainsi constitué. Cela va se traduire pour FIN'TECH INDUSTRIE par une diversification offensive sur l'aéronautique ainsi que l'accès à de nouveaux gammistes du bâtiment.

Pour répondre à ces objectifs commerciaux, une adaptation de l'outil industriel est indispensable avec :

- une maîtrise de l'immobilier actuel, propriété d'une SCI détenue par les anciens actionnaires, ainsi qu'une augmentation de surface par acquisition d'un bâtiment voisin occupé par une entreprise artisanale de laquage sur bois en cours de fermeture.
- une modernisation et extension des équipements de peinture liquide.

La direction de l'entreprise prévoit des investissements immobiliers à hauteur de 2,7 M€ pour développer son outil industriel et conforter son positionnement stratégique. Il est prévu la création de 10 emplois industriels à 3 ans.

L'entreprise FIN'TECH INDUSTRIE sollicite aujourd'hui la Communauté d'agglomération de l'Albigeois pour accompagner financièrement son développement, dans le cadre de sa nouvelle compétence d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Conformément à l'adoption du régime d'attribution des aides économiques et afin de permettre à cette entreprise structurante pour le territoire et créatrice d'emplois industriels qualifiés de se développer, il est envisagé d'apporter à l'entreprise une aide financière globale conforme au barème inscrit au paragraphe 4-4 du régime délibéré:

- une aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 54 K€, soit 2% du montant HT des dépenses éligibles de 2,7M€,
- une aide à la création d'emplois industriels de 15 K€, soit 1 500€ pour chacun des 10 emplois créés.

L'aide globale proposée s'élève par suite à 69 K€ et fait l'objet de la convention ci-annexée. Son attribution est sous-tendue par la signature d'une convention avec la Région prévoyant un cofinancement sur le volet immobilier d'entreprise par cette dernière à un niveau au moins équivalent.

Par conséquent, il vous est demandé d'approuver l'attribution de l'aide financière à la société FIN'TECH INDUSTRIE selon les modalités de la convention ci-annexée.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la demande de soutien financier de l'entreprise FIN'TECH INDUSTRIE,

VU l'adoption en date du 27 mars 2017 du REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES AUX ENTREPRISES par le conseil communautaire,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 9 mars 2017,

CONSIDÉRANT l'intérêt, au regard de sa compétence en développement économique, de la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour le développement des entreprises locales et la création d'emplois.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

2 abstention(s)

Madame Dominique MAS, monsieur Pascal PRAGNERE

APPROUVE l'attribution d'une aide financière d'un montant total de 69 000 euros à l'entreprise FIN'TECH INDUSTRIE.

APPROUVE les modalités de la convention ci-annexée.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 27 mars 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE